CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent des finances de la Chambre des communes – Consultations pré-budgétaires 2013

Ce mémoire est soumis par :

(•) **une organisation** **Nom de l'organisation:** Merck Canada Inc.

ou

( ) **un individu** **Nom:** _____

Sujet : Santé

* Recommandation 1 : Fournissez un bref résumé de votre recommandation.

Merck Canada Inc. appuie l'importance croissante des programmes de vaccination financés à même les fonds publics. Les vaccins sont un investissement rentable et fiable pour la santé de tous les Canadiens – un facteur important pour assurer une bonne performance économique et la participation au marché du travail. Toutefois, des écarts de financement subsistent, ce qui signifie qu'il y a des possibilités d'améliorer la santé des Canadiens qui ne sont pas exploitées. Il faut un mécanisme de financement pour les vaccins recommandés par le Comité consultatif national de l'immunisation (CCNI). Ce mécanisme devrait tabler sur le leadership fédéral antérieur, veiller à améliorer la santé des Canadiens et faire en sorte qu'ils puissent travailler, produire et investir.

Coût ou économies prévus : Des menus déroulants, veuillez préciser le coût ou les économies estimés de votre recommandation pour le gouvernement fédéral, ainsi que la période couverte par votre recommandation.

$100 millions-499.9 millions

Immédiatement

Financement fédéral : Indiquez précisément comment le gouvernement fédéral pourrait financer la mise en œuvre de votre recommandation. Par exemple, indiquer quels fonds fédéraux pourraient être réaffectés, quelles modifications fiscales pourraient être mises en œuvre, éliminées ou modifiées, etc.

Que le gouvernement du Canada s'engage à renouveler l'investissement de 100 millions de dollars par année pour que les Canadiens aient accès à des vaccins nouveaux et innovateurs comme ZOSTAVAX (prévention du zona). Ce faisant, il se trouverait à tabler sur le succès et l'expérience de la recapitalisation triennale de 2007 (100 millions de dollars par an), recapitalisation qui a permis la mise en oeuvre des programmes pancanadiens d'immunisation contre le VPH. Jusqu'à maintenant, cet investissement a permis la vaccination d'environ 1,2 millions de femmes, prévenant ainsi environ 3 704 cas de cancer du col de l'utérus, 1 446 morts causées par le cancer du col de l'utérus, 150 000 cas de verrues génitales et plusieurs autres maladies reliées au VPH.

Bénéficiaires visés : Veuillez indiquer les groupes d'individus, le ou les secteurs ou les régions qui bénéficieraient de la mise en œuvre de votre recommandation.

Le zona (zoster d'herpès) est une maladie invalidante et douloureuse chez les adultes. Toute personne ayant souffert de la varicelle est susceptible de contracter le zona (plus de 90 % des adultes canadiens ont contracté la varicelle). Il n'y a aucun moyen de prédire quand le virus de zoster sera réactivé et qui contractera le zoster d'herpès. Une personne sur trois contractera le zona au cours de sa vie et ce risque augmente avec l'âge. Chaque année, on diagnostique quelque 130 000 nouveaux cas, ce qui entraîne 252 000 consultations médicales, une réduction de la productivité et une perte de qualité de vie et d'autonomie chez les Canadiens faisant partie de la population active, notamment ceux qui sont relativement âgés.

Répercussions générales : Selon la nature de votre recommandation, indiquez comment celle-ci permettrait d'améliorer la qualité de vie, de créer des emplois, de former des travailleurs, etc.

ZOSTAVAX est un vaccin indiqué pour prévenir le zona chez les adultes de 50 ans ou plus. Il a été démontré qu'il s'agit d'une intervention rentable et d'une utilisation judicieuse des fonds précieux affectés aux soins de santé. Malgré une recommandation positive du CCNI, ZOSTAVAX ne fait toujours pas partie des programmes d'immunisation financés à même les fonds publics. Le Canada peut réaliser des économies en matière de soins de santé et aider les gens à demeurer en santé à la maison et au travail. Le financement de ZOSTAVAX est une occasion de démontrer comment le régime canadien des soins de santé – un régime en constante évolution – peut produire à la fois des résultats et des économies.

Sujet : Sélectionnez un sujet à partir du menu déroulant

Recommandation 2 : Fournissez un bref résumé de votre recommandation.

Merck Canada appuie les efforts en cours visant à conclure un Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne (AECG), notamment concernant la propriété intellectuelle dans le secteur des sciences de la vie (un droit efficace d'appel, une hausse de la protection des données et le rétablissement des brevets à long terme). Le Canada a la possibilité d'harmoniser son régime de propriété intellectuelle en matière de sciences de la vie avec les régimes des pays européens et des autres principaux partenaires commerciaux. Ces modifications attireront des investissements dans l'industrie pharmaceutique canadienne, ce qui donnera lieu à des emplois hautement spécialisés et de grande valeur, ainsi qu'à la croissance d'un solide secteur industriel fondé sur le savoir.

Coût ou économies prévus : Des menus déroulants, veuillez préciser le coût ou les économies estimés de votre recommandation pour le gouvernement fédéral, ainsi que la période couverte par votre recommandation.

inconnu

Immédiatement

Financement fédéral : Indiquez précisément comment le gouvernement fédéral pourrait financer la mise en œuvre de votre recommandation. Par exemple, indiquer quels fonds fédéraux pourraient être réaffectés, quelles modifications fiscales pourraient être mises en œuvre, éliminées ou modifiées, etc.

Aucune incidence sur le financement.

Bénéficiaires visés : Veuillez indiquer les groupes d'individus, le ou les secteurs ou les régions qui bénéficieraient de votre recommandation.

Les patients canadiens bénéficieront d'une amélioration du régime de propriété intellectuelle. Un environnement concurrentiel, stable et prévisible suscitera des médicaments et des vaccins nouveaux qui amélioreront l'état de santé des Canadiens. Ces médicaments et vaccins aident à prévenir et à gérer les maladies chroniques, qui ont une incidence sur un nombre croissant de Canadiens. Selon l'OCDE, ces 30 dernières années, les interventions pharmaceutiques ont aidé à réduire le taux des décès causés par les maladies du coeur de 76 %, le taux des décès causés par le VIH-sida de 78 % et le taux des décès causés par des maladies respiratoires de 34 %.

Répercussions générales : Selon la nature de votre recommandation, indiquez comment celle-ci permettrait d'améliorer la qualité de vie, de créer des emplois, de former des travailleurs, etc.

Les membres de Rx&D (qui inclut Merck Canada) ont investi plus d'un milliard de dollars l'année dernière dans la recherche produisant de nouveaux médicaments. Ces investissements maintiennent les familles canadiennes au travail en appuyant 46 000 emplois bien rémunérés d'un bout à l'autre du pays. Quelque 75 % de ces investissements ont donné lieu à plus de 3 000 essais cliniques au Canada. Un régime de propriété intellectuelle de calibre mondial aidera à accroître les investissements futurs et améliorera la réputation du Canada à titre de chef de file mondial dans les recherches et les découvertes liées aux sciences de la vie.

Sujet : Sélectionnez un sujet à partir du menu déroulant

Recommandation 3 : Fournissez un bref résumé de votre recommandation.

Coût ou économies prévus : Des menus déroulants, veuillez préciser le coût ou les économies estimés de votre recommandation pour le gouvernement fédéral, ainsi que la période couverte par votre recommandation.

Sélectionnez un sujet à partir du menu déroulant

Sélectionnez un sujet à partir du menu déroulant

Financement fédéral : Indiquez précisément comment le gouvernement fédéral pourrait financer la mise en œuvre de votre recommandation. Par exemple, indiquer quels fonds fédéraux pourraient être réaffectés, quelles modifications fiscales pourraient être mises en œuvre, éliminées ou modifiées, etc.

Bénéficiaires visés : Veuillez indiquer les groupes d'individus, le ou les secteurs ou les régions qui bénéficieraient de votre recommandation.

Répercussions générales : Selon la nature de votre recommandation, indiquez comment celle-ci permettrait d'améliorer la qualité de vie, de créer des emplois, de former des travailleurs, etc

Inscrivez ici toute explication complémentaire sur votre ou vos recommandations.

Les vaccins sont un investissement dans la prévention et l'élimination future de traitements plus coûteux. Les efforts fédéraux antérieurs dans ce domaine ont été couronnés de succès, mais il y a actuellement un écart entre le nombre de vaccins autorisés et indépendamment recommandés par Santé Canada et l'infrastructure financière visant à assurer leur utilisation dans le régime de santé.

Un leadership fédéral visant à faciliter l'accès à des immunisations rentables améliorerait l'état de santé et la capacité de travail, de production et d'investissement de la main-d'oeuvre canadienne. Merck recommande un renouvellement de l'engagement fédéral en matière d'immunisation au niveau de 100 millions de dollars par année, et ce, dans le contexte de l'établissement d'un mécanisme public permanent de financement de la vaccination lié à des recommandations indépendantes du Comité consultatif national de l'immunisation (CCNI).

Merck Canada serait donc heureuse de comparaître devant le Comité des finances à l'occasion des consultations prébudgétaires pour discuter des recommandations suivantes concernant le Budget fédéral de 2014 :

1. Que le gouvernement du Canada continue d'exercer un leadership positif dans le domaine de la santé publique en travaillant avec les provinces et les territoires à l'établissement d'un mécanisme permanent de financement destiné à assurer l'adoption en temps opportun de nouveaux vaccins.

2. Que le gouvernement du Canada table sur le succès et l'expérience de la recapitalisation triennale de 2007 (100 millions de dollars par an) et s'engage à réinvestir 100 millions de dollars par année pour trois ans dans un fonds destiné à un nouveau programme de vaccination. Cet investissement permettrait de financer des vaccins nouveaux et des vaccins qui seront bientôt disponibles et susciterait le lancement d'un plan à long terme destiné à assurer un financement plus soutenu et plus large du programme d'immunisation.

3. Que le gouvernement du Canada fasse en sorte que le financement du programme de nouveaux vaccins soit séparé du Transfert canadien en matière de santé afin que les fonds soient affectés exclusivement aux programmes d'immunisation. Cette séparation en matière de financement permettra une surveillance étroite de ces fonds et l'évaluation des taux de mise en oeuvre et de succès.

Alors que le Canada poursuit les négociations avec l'UE sur l'AECG, nous recommandons fortement l'inclusion de trois modifications essentielles au rétablissement du leadership du Canada dans les sciences de la vie tout en appuyant la viabilité des soins de santé et l'amélioration de l'innovation et de la productivité :

- la création d'un mécanisme d'appel efficace en vertu du Règlement sur les médicaments brevetés (avis de conformité) pour assurer un combat à armes égales entre les innovateurs et les producteurs de médicaments génériques;
- l'amélioration de la protection des données (de 8 à 10 ans) offerte aux innovateurs et l'élargissement de la portée de cette protection aux nouvelles indications autorisées s'appliquant aux médicaments existants;
- la mise en oeuvre de la législation en matière de restauration de la durée des brevets pour pallier les délais gouvernementaux et autres afférents aux processus de réglementation et d'approbation en rétablissant partiellement la durée des brevets causée par ces délais. Des 34 pays membres de l'OCDE, seuls trois pays, dont le Canada, n'offrent pas une forme quelconque de restauration de la durée des brevets.

*Veuillez noter que vous devez obligatoirement proposer une recommandation.